



## Bilan d'une année riche en actions !



**Christian PONS**  
Président de l'UNAF

L'UNAF a été créée en 1945. Depuis 80 ans, notre syndicat défend l'apiculture, l'abeille et son environnement de manière constante et dynamique. Une belle histoire que nous continuons, ensemble, à écrire grâce à l'engagement de ses adhérents, de ses élus et de ses bénévoles sur l'ensemble du territoire. 2025 n'échappe pas à la règle ! Essayons de résumer et

de synthétiser les dossiers importants pour lesquels l'UNAF est intervenue auprès des différents ministères, Assemblée nationale, Sénat, ou lors d'événements que nous avons organisés ou auxquels nous avons participé, confirmant ainsi son rôle d'interlocuteur reconnu et légitime auprès des pouvoirs publics.

Après le magnifique Concours des miels de France qui s'est déroulé au palais d'Iéna début février, véritable vitrine de l'excellence et de la diversité des miels français, nous avons dû nous mobiliser en force pour lutter contre la loi Duplomb censée « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur ». A la suite de nos échanges avec les élus, une communication forte vers les médias, des pétitions, des conférences de presse avec des scientifiques et des médecins, le sujet des néonicotinoïdes a été mis au centre des débats, tant sur le plan agricole que sanitaire et environnemental. Grâce en particulier à une contribution déposée par notre avocat et faisant suite au recours introduit par les députés devant le Conseil constitutionnel, la ré-autorisation des néonicotinoïdes a été invalidée, confirmant la pertinence du recours juridique comme levier d'action syndicale.

Nous avons également alerté les autorités à plusieurs reprises sur l'état du marché du miel, et notamment lors d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale où nous avons présenté les chiffres de la récolte de miel 2025 et alerté sur les dangers des accords EU-Ukraine et Mercosur pour l'apiculture, mais aussi pour la souveraineté alimentaire et la transparence vis-à-vis des consommateurs.

Au printemps, la loi « frelon asiatique », votée à l'unanimité, a été promulguée. Elle prévoit l'élaboration d'un plan de lutte au niveau national. A la suite de grosses pressions au niveau des ministères, un premier décret, très décevant, a enfin été publié en fin d'année. En réalité, il n'apporte rien de neuf et laisse les apiculteurs toujours aussi vulnérables. Le ministère de l'Agriculture doit encore publier un deuxième décret concernant la partie indemnisation des pertes de ruches. A ce jour, rien n'est arrêté... ce qui entretient une forte inquiétude sur le terrain.

Fin octobre, l'UNAF a obtenu une victoire définitive et très importante dans le dossier Cortéva Agrosience. Si le Conseil d'Etat a définitivement annulé les autorisations de deux produits à base du néonicotinoïde sulfoxaflo, le Transform et le Closer, il a surtout jugé, comme notre avocat maître Fau l'y engageait, que l'ANSES n'avait pas évalué ces produits dans leur formulation complète, c'est-à-dire en incluant toutes les substances actives et tous les co-formulants ajoutés pour augmenter la synergie et l'efficacité, mais uniquement la substance active. Désormais, les procédures d'évaluation lors des demandes d'autorisation de mise sur le marché ne pourront pas s'affranchir de cette obligation réglementaire, créant une jurisprudence majeure pour la protection de l'environnement et des pollinisateurs. Au niveau européen, l'UNAF s'est investie pour contrer l'accord Mercosur comme sur les dossiers syndicaux en cours, « l'omnibus des aliments » et « l'omnibus sécurité des aliments » qui, au prétexte de simplification, engendreraient un recul dans la défense des consommateurs ou de l'environnement. Nous pourrions également citer la réussite

des APldays®, temps fort de sensibilisation du grand public, la cérémonie du label APlcité® qui voit le nombre de communes labellisées augmenter d'année en année, la participation au Salon des maires, le congrès Apimondia à Copenhague... Sans oublier les « universités d'automne » que nous avons relancé sous forme de webinaires. Plusieurs sujets essentiels pour l'apiculture ont été abordés lors de ces rendez-vous. Des centaines d'apicultrices et d'apiculteurs ont pu se connecter pour apprendre et débattre.

### Rencontre intersyndicale européenne

Organisée à l'initiative de l'UNAF, cette réunion a permis de rassembler plusieurs structures apicoles européennes : l'UNAF avec Christian Pons, Roderick Wheatley, Jean-Luc Hascoët et Clémence Rémy, pour l'Espagne la COAG représentée par Pedro Loscertales, pour l'Italie le CONAPI avec Anna Ganapini et Giovanni Guido, pour le Portugal le FNAP avec Joao Casaca et Helena Isabel Guesdes et BeeLife représenté par Anna Ganapini. Nous avons discuté d'une mobilisation commune sur deux sujets majeurs : le frelon asiatique et le marché du miel au niveau européen. A cet effet, deux idées ont fait consensus : pour la lutte contre le frelon, une demande de fonds européens pour la recherche sur des appâts « cheval de Troie » efficaces et préservant l'environnement ; et pour le marché du miel, la création d'une aide compensatoire à la ruche pour la distorsion de concurrence des miels importés d'Ukraine et du Mercosur. Les prochaines étapes sont l'élaboration d'une feuille de route proposée par l'UNAF ayant pour destinataires les députés européens en priorité et ensuite la Commission européenne. Nous allons élaborer un contrat cadre entre nos structures qui nous engage à travailler ensemble, à valider les documents et ensuite à l'élargir aux autres structures apicoles nationales. Je précise que cette réunion a été pour tous les participants très enrichissante, un vrai moment d'échanges constructifs où beaucoup de dossiers ont été abordés. A suivre !

### Vente de miel

Certains apiculteurs nous ont fait part de leur problème rencontré lors de la vente de miel en vrac. Sous prétexte qu'ils auraient détecté des sucres exogènes dans leurs miels, des conditionneurs auraient proposé soit une baisse du prix négocié soit de retourner les fûts en question. Sans toutefois, et c'est bien là que le bât blesse, recevoir l'analyse prouvant cette contamination.

### Mortalités

L'hiver n'est pas encore fini mais, déjà, de nombreux apiculteurs, dans toute la France, nous font part de très importantes mortalités de colonies. De 30 à 50 % de leurs ruches... Le constat est préoccupant et confirme une fragilisation persistante de l'apiculture française. Sont-elles victimes du varroa, de l'impact du frelon asiatique ? N'hésitez pas à nous faire part de vos observations. Elles nous aident à mieux vous défendre. Je compte sur vous.

*Réservez d'ores et déjà les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 2026. L'UNAF et l'Abeille gasconne vous donnent rendez-vous à Agen pour le Congrès européen Beecome. Des conférences, des ateliers, une exposition internationale. Que vous soyez petit producteur ou professionnel, ce sera le rendez-vous 2026 à ne pas rater !*

